



Pour le règlement de votre loyer...

Ce système présente un certain nombre d'avantages :

> **Tranquillité** : ce mode de paiement est automatique, sans déplacement, attente ou oubli. Vous respectez ainsi l'obligation contractuelle du paiement sous huitaine de votre loyer (à l'échéance du terme).

> **Sécurité** : vous évitez des frais inutiles dus à un retard de paiement. Vous continuez de recevoir votre avis d'échéance 8 jours avant le prélèvement. Vous avez ainsi le temps d'en vérifier le montant et d'approvisionner votre compte.

> **Régularité** : les loyers sont prélevés entre le 9 et le 11 ou entre le 17 et le 19 de chaque mois.

> **Souplesse** : à tout moment, vous pouvez quitter le système par simple demande écrite adressée à Porte des Alpes Habitat.

Si vous êtes intéressé par le prélèvement automatique, complétez et retournez le formulaire ci-dessous, accompagné d'un relevé d'identité bancaire, postal ou de Caisse d'Epargne.

PORTE DES ALPES HABITAT
Office Public Communautaire
de Saint-Priest
1, rue Maréchal Koenig
69800 Saint-Priest

... optez pour le prélèvement automatique



AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier tous les prélèvements ordonnés par Monsieur le Trésorier Principal de Saint-Priest.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution sur simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le Trésorier Principal de Saint-Priest.

Je choisis d'être prélevé(e) le 10 de chaque mois : Je choisis d'être prélevé(e) le 18 de chaque mois :

Numéro National Emetteur : 267 732

NOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

Mme/Melle/M :
Adresse :
Localité :
Code Locataire :
Réf. Logement :

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

Monsieur le Trésorier Principal
de Saint-Priest
Place Charles Ottina
69800 Saint-Priest
Tél. : 04 72 23 31 60

COMPTE À DÉBITER

banque / guichet / compte / clé RIB

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER

N.B. : la demande doit parvenir à Porte des Alpes Habitat - 1, rue du Maréchal Koenig - 69800 Saint-Priest

Joindre à votre demande un relevé d'identité bancaire, postal ou de Caisse d'Epargne

Date :

Signature :



> Calendrier des prélèvements automatiques

*Le prélèvement automatique, c'est aujourd'hui
deux dates :
le 10 ou le 18 de chaque mois*

**Simplifiez-vous l'Euro, choisissez
le prélèvement automatique !**
Plus de la moitié des locataires de
l'Office se sont déjà simplifiés la vie.

LOYERS 2008	DATES DE PRÉLÈVEMENTS	
Janvier 2008	11 février 2008	18 février 2008
Février	10 mars	18 mars
Mars	10 avril	18 avril
Avril	9 mai	19 mai
Mai	10 juin	18 juin
Juin	10 juillet	18 juillet
Juillet	11 août	18 août
Août	10 septembre	18 septembre
Septembre	10 octobre	17 octobre
Octobre	10 novembre	18 novembre
Novembre	10 décembre	18 décembre
Décembre 2008	9 janvier 2009	19 janvier 2009